

Bretagne rurale et rurbaine pour un développement durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel evit an diorren padus



Quimperlé communauté (29)

Un service de mobilités à l'échelle intercommunale relié à un pôle d'échanges multimodal

Pour répondre aux besoins des habitants, Quimperlé communauté a fait le choix dès 2011 d'assurer la compétence mobilités. Deux grands projets ont été menés de concert : la mise en place d'un réseau de bus et la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM), avec la ville de Quimperlé.

uimperlé communauté s'étend sur 600 km². Elle regroupe une population de 55 389 habitants* répartie sur 16 communes. Quimperlé, avec ses 12 000 habitants présente un pôle d'attractivité incontournable. Sa gare enregistre 230 660 voyages par an, 29 arrêts de TER et 6 arrêts de TGV par jour. C'est sur ce site qu'a été pensée dès 2009, la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal (PEM). En complémentarité, un réseau de transport unique (bus et cars) a été créé, avec comme centre névralgique le PEM.



Avant que Quimperlé communauté ne devienne une communauté d'agglomération en 2016, la compétence transport n'était pas obligatoire. Mais dès 2011, la Cocopaq (communauté de communes d'alors) fait le choix de s'engager sur cette compétence. « Un engagement qui tombe sous le sens, précise Denez Duigou, vice-président en charge des déplacements à Quimperlé communauté. Les transports en commun, c'est un service public. Aujourd'hui, c'est une évidence de faire un réseau de transport important pour nos concitoyens et particulièrement pour les jeunes ».

En 2009, plusieurs services de transport cohabitent : les bus des



lignes scolaires et régulières du Département, les bus des plages et le service de transport à la demande de la Cocopaq et les bus des écoles primaires gérés en régie par les communes.

↗ Un réseau de transport unique

En 2011, la Cocopaq prend la compétence Transport et créée le réseau TBK (Tro Bro Kemperle). Sa gestion est confiée à un exploitant privé à travers une délégation de service public de 2011 à 2020. L'exploitant choisi est la société Buspaq qui est le fruit d'un regroupement de quatre compagnies locales. « Ce réseau a été vécu comme une évidence. Il a été porté par Quimperlé communauté et il n'y a pas eu d'opposition des communes » assure Denez Duigou.

Le réseau actuel est composé de 11 lignes intercommunales, 4 lignes urbaines et 40 lignes communales dont un mobibus, service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite, des boucles locales pour desservir les écoles primaires et le service de bus des plages.

Depuis 2012, la fréquentation de l'ensemble des lignes a augmenté de 40 %, un chiffre poussé par les lignes urbaines. Le réseau a été densifié avec 700 points d'arrêts, deux fois plus de trajets le matin et le soir, ainsi que l'ajout d'un trajet le midi. Les jeunes sont les principaux utilisateurs de ce réseau.

7 Un PEM porté par toutes les communes

Le réseau de transport TBK a été pensé en parallèle du projet de pôle d'échanges multimodal, pour qu'il puisse s'y intégrer. Il n'existait pas de gare routière à Quimperlé, le pôle multimodal a donc pu jouer ce rôle : Toutes les lignes de bus intercommunales et urbaines (sauf 2) y passent. La gare de Quimperlé étant bien fréquentée, le pôle a été implanté sur ce site.

Quimperlé communauté a piloté le projet avec la ville de Quimperlé. Ce pilotage s'est fait en concertation avec les élus communautaires au sein de la commission aménagement du territoire. Tous les représentants des communes (32 élus, soit 2 par commune) ont donné leur avis et peuvent continuer à le faire en proposant des évolutions.

7 L'intégration du réseau de TBK au PEM

Le projet a commencé par des pré-études réalisées par le bureau d'études AREP en 2011. Quatre axes ont notamment été retenus : le besoin de stationnement, l'intégration du réseau de transport TBK, l'importance de fluidifier la circulation sur le boulevard et la nécessité de revitaliser le quartier.

Dans ce type de projet, la bonne entente est primordiale. Un projet est bien mené quand il est compris et porté par toutes les communes de l'interco'



Denez Duigou Vice Président Déplacements

Les comités de pilotages et les études de maîtrise d'œuvre ont commencé en 2013, avec les différents partenaires (ville de Quimperlé, région, département, SNCF et RFF - réseau ferré de France). En 2014, l'équipe municipale de Quimperlé change. Mais le projet se poursuit.

La ville de Quimperlé se prononce notamment pour garder un accès ouest, avec un cheminement piéton sécurisé, et aménager un rondpoint sur un carrefour dangereux, à proximité de la gare. Pour réaliser le projet, Quimperlé communauté acquiert 11 102 m² auprès de la SNCF et RFF, pour implanter deux espaces de stationnement gratuits de 160 places. Une gare routière avec trois quais est aménagée pour le réseau TBK. Deux parvis piétonniers, deux abris vélo sont créés et une borne de recharge de véhicule électrique installée.

Budget et clés de répartition - PEM



Coût prévisionnel : 4 M€ HT Coût réel : 3,2 M€ HT

Subventions (Région, Départ, contrat de partenariat) : 1,2 M€ HT (38 %) Operlé communauté : 1,2 M € (38 %) Quimperlé ville : 780 M€ (24 %)

Répartition

Boulevard : 30/70 (QC/Q) Stationnement et parvis : 70/30 (QC/Q) Rond-point : 50/50 (QC/Q) Accès ouest : 50/50 (QC/Q)

Qperlé communauté (QC) et Quimperlé (Q)

7 Une ville et une interco' main dans la main

Pour Denez Duigou, la réussite du projet est indissociable de la bonne entente des acteurs. « Quand l'interco porte des projets, elle les porte forcément avec les communes, qui se sentent aussi investies que nous. Pour le PEM, nous avons travaillé de concert avec la ville de Quimperlé. À chaque réunion de chantier, les élus de la ville, au premier titre desquels Gérard ♂ Jambou, délégué au projet pour 🖁 la ville de Quimperlé, étaient là. On a fait un beau projet, avec une belle équipe et le résultat est là ! », conclut l'élu communautaire.



CONTACT:

Denez Duigou, VP Déplacements à Quimperlé communauté / 02 98 71 53 90 denez.duigou@quimperle-co.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :













